

Ça fait
pas partie
d'la job!



Info-
GAIHST

Été 2026



Sommaire



p.03

Mot de la
**Directrice
générale**

p.04

Article : **Rapport
d'application
de la LNT** par
le ministre
du travail

p.05

Café-rencontre :
Le **stress**, mieux
le **comprendre**
pour mieux le
vivre

p.06

Article :
Soutien du
GAIHST à la
**campagne de
l'UTTAM**

p.08

Du nouveau
sur notre **site
web** et
**plateforme de
formation**

p.09

AGA
et retour sur le
Projet
développement
d'activités

p.10

Le GAIHST
s'implique

p.11

Babillard

p.16

Équipe
2026 - 2027

Mot de la *directrice générale*



Cher-es membres,

Cette édition de l'Info-GAIHST vous présente les **principales réalisations** des derniers mois et les **projets** qui continueront de nous mobiliser au cours de l'année 2026-2027. Nous revenons sur plusieurs **activités** auxquelles notre équipe a pris part et proposons également diverses **suggestions estivales**, vous offrant des idées pour profiter de la saison et déconnecter un peu.

Notre **assemblée générale annuelle** s'est déroulée le 15 juin dernier et a une fois de plus démontré l'engagement de nos membres. Je tiens à souligner la présence précieuse de quatre de nos **membres honoraires** cette année. Merci à toutes les personnes qui y ont participé et qui contribuent activement à notre développement. Félicitations aux **membres du conseil d'administration** qui poursuivent leur mandat en 2026-2027. Vous trouverez un résumé de nos **priorités annuelles** à la page 11 de votre Info-GAIHST.

Au cours de l'année, nous avons procédé à une **refonte de notre site Web** afin de moderniser son apparence, d'optimiser ses fonctionnalités et d'améliorer l'expérience de navigation. Cette mise à jour facilite l'accès à l'information et s'inscrit dans notre volonté de rendre nos outils de communication toujours plus accessibles, conviviaux et efficaces. Visitez-le ici : gaihst.qc.ca.

De plus, nous avons enrichi notre **plateforme de formations en ligne** en y ajoutant une **nouvelle formation** portant sur **le harcèlement psychologique au travail**, afin d'offrir à la population une ressource accessible pour en apprendre davantage sur ce sujet. Nous vous invitons à suivre la formation ici : formations.gaihst.qc.ca. D'autres capsules sont également **en cours de développement** et nous avons hâte de vous les révéler!

Concernant Emplois d'été Canada, nous avons reçu du financement nous permettant d'**embaucher trois étudiantes universitaires** cet été : Frédérique Lalonde-Bessette et Ariane Renaud (intervenantes sociales) et Mariana Cueto Mendoza (assistante juridique). Elles ont apporté un soutien en participant au **suivi** et au **traitement** des dossiers de la clientèle, en effectuant de la **recherche** juridique, en animant des **cafés-rencontres** et en prenant part à diverses **activités** de l'organisme. Nous vous souhaitons beaucoup de succès dans la poursuite de vos parcours professionnels.

Profitez de la période estivale pour **vous ressourcer**, car les tribunaux sont au ralenti à ce temps de l'année. Imprégnez-vous de la lumière du soleil, source d'énergie et de vitalité, qui peut être aidante pour surmonter les épreuves.

Entre-temps, sachez qu'il est important pour moi de vous dire que je suis disponible pour vous et que si vous avez des questions ou des préoccupations, la porte de mon bureau est **toujours ouverte**.

Cindy Viau, directrice générale

Rapport d'application de la LNT par le ministre du travail



Par Mariana Cueto Mendoza, assistante juridique (EÉC)

Le 3 mars 2026, le Ministre du travail dépose son Rapport d'application de la Loi sur les normes du travail (ci-après la « LNT ») devant l'Assemblée nationale. Ce document présente un résumé de l'état de l'application de cette loi entre 2018 et 2024.

Les réformes du droit du travail ont progressivement **renforcé la protection** des salarié-es et la **conciliation travail-vie personnelle**. La première réforme a introduit des mesures sur l'**équité salariale**, des **congés maternité**, et la conciliation **travail-famille**. La deuxième réforme est particulièrement pertinente pour le GAIHST, car elle vient introduire une disposition législative établissant le **droit à un milieu de travail exempt de harcèlement psychologique** et les **obligations de l'employeur** à cet égard. En 2018, les changements ont visé à garantir des conditions de travail minimales pour les salarié-es. Entre 2022 et 2024, plusieurs révisions ont renforcé la protection des stagiaires et des victimes de harcèlement ou de violence sexuelle, notamment par l'instauration de **politiques de prévention** plus strictes et par la facilitation de la reconnaissance des **lésions professionnelles** liées à ces violences.

La période allant de 2017 à 2024 a connu une **hausse du nombre de plaintes** jusqu'en 2019, avec 42 652 plaintes cette année-là. Cette tendance s'est **inversée** pendant la pandémie, le nombre de plaintes tombant à 29 941 en 2021, pour ensuite **augmenter** à nouveau à 43 988 en 2024. En ce qui a trait aux types de plaintes reçues en 2024, **33%** étaient **pécuniaires**, **20%** pour **pratique interdite**, **26%** pour **congédiement sans cause**, **15%** pour **harcèlement psychologique**, **6%** étaient des plaintes **administratives**, et **moins de 1%** étaient des plaintes pour **disparité de traitement**. Par ailleurs, la CNESST émet des constats sur diverses matières. En effet, on a identifié que ce qui est le plus souvent enfreint concerne les **heures supplémentaires**, les **congés annuels**, ainsi que l'**avis de cessation d'emploi**. Quant au harcèlement psychologique ou sexuel, on constate un **faible nombre de personnes qui portent plainte** pour plusieurs raisons, dont la **banalisation**, la **peur de représailles**, et la **lourdeur du processus**. De plus, la CNESST constate qu'une portion importante des travailleur-ses ignorent si leur employeur-se a établi une **politique de prévention** du harcèlement psychologique ou sexuel, ou ne savent pas **à qui s'adresser** au sein de leur organisation pour déposer une plainte.

Finalement, le rapport contient une section sur les axes de réflexion urgents pour **adapter la LNT**. On parle notamment du **télétravail** et les enjeux qui y sont liés, dont le **cyberharcèlement**, le potentiel **droit à la déconnexion**, et le **remboursement des frais de matériel**. On aborde également la question de l'**intelligence artificielle** et du risque d'une **surveillance électronique** accrue du travail des salarié-es.

Le GAIHST **salue** la publication de ce rapport, et **partage la préoccupation** du Ministre concernant les **faibles taux de dénonciation** des situations de harcèlement psychologique et sexuel. Le GAIHST fait appel aux autorités compétentes de poursuivre leurs efforts pour **remédier aux enjeux** qui entravent l'accès à la justice des personnes victimes de harcèlement au travail, et réitère son engagement à aider cette population.

Le stress, mieux le comprendre pour mieux le vivre



Le stress ne se limite pas au travail. Il se vit aussi dans la famille, dans les relations, dans la santé, dans les finances et dans les moments de grandes décisions. Notre café-rencontre du 22 juillet, très **apprécié** par les participant-es, a permis d'explorer ce sujet en profondeur : **ce qu'est réellement le stress**, en quoi il **se distingue de l'anxiété**, ce qui **le déclenche** (en mettant à l'épreuve six idées reçues bien installées), le genre de **réactions qui peuvent en découler** (combattre, fuir, figer ou chercher à apaiser), ainsi que les **effets du stress prolongé** sur le corps, la concentration, les émotions et les comportements. La rencontre s'est terminée par une boîte à outils de **dix techniques** simples pour aider le corps à revenir au calme.

Vous avez manqué cette rencontre? Elle sera offerte une deuxième fois par Frédérique, intervenante sociale (EÉC) le **mardi 28 juillet à 14h**, via Zoom (environ 2h).

✉ Pour vous inscrire, écrivez-nous à cafes-rencontres@gaihst.qc.ca

ARTICLE

Soutien du GAIHST à la campagne de l'UTTAM



Par Sandrine Charbonneau, avocate intervenante

L'union des travailleuses et travailleurs accidentés ou malades (UTTAM), groupe de défense des droits, a lancé ce printemps une campagne **contre la judiciarisation du régime de réparation des lésions professionnelles**.

La «judiciarisation» fait référence à l'**augmentation croissante des litiges** dans les dossiers à la CNESST au volet **santé et sécurité au travail (SST)**. Les données du Tribunal administratif du travail (TAT) montrent une **hausse de plus de 1167%** des **contestations des employeur-ses** entre la fin des années 1990 et 2024.

Lorsqu'une personne développe une lésion ou une maladie survenue à l'occasion du travail, elle peut faire une **demande d'indemnisation** auprès de la CNESST. Suivant la décision de la CNESST d'admettre la réclamation et d'indemniser la personne travailleuse, il est possible pour cette dernière et pour son employeur-se de **contester le résultat**. Par exemple, si un-e travailleur-se tombe en arrêt de travail en raison d'un épuisement physique et psychologique lié à du harcèlement vécu au travail, et que sa réclamation est admise par la CNESST, l'employeur-se peut contester ce résultat. Il-elle peut notamment **demandeur une expertise médicale** à un-e médecin engagé-e au privé pour contredire celle du-de la médecin traitant-e, ou encore faire affaire avec des **mutuelles de prévention**, des groupes se spécialisant entre autres dans la contestation des dossiers SST.

Plusieurs raisons peuvent expliquer cette hausse des contestations par les employeur-ses, notamment le fait que pour chaque accident ou lésion professionnelle indemnisée par la CNESST (à l'exception de celles liées au harcèlement sexuel), les **cotisations** que l'employeur-se verse à la CNESST pour financer le régime d'indemnisation **augmentent**.



C'est pour **contrer ce phénomène de judiciarisation** que l'UTTAM a lancé une campagne publique, revendiquant des **modifications aux lois** et au **système d'indemnisation** de la CNESST.

Une de leurs revendications est d'**abolir le Bureau d'évaluation médicale (BEM)**, une entité **au service de la CNESST** où un-e médecin **tranche** lorsqu'il y a opposition entre les évaluations médicales du-de la médecin traitant de la personne travailleuse et celle du-de la médecin engagé-e par l'employeur-se. L'objectif derrière cette abolition est de **remettre de l'avant l'opinion prépondérante des médecins traitants des victimes** d'accidents et de maladies du travail.

Le GAIHST appuie cette suggestion d'abolir le BEM. Nous estimons que le-la médecin traitant-e de la personne travailleuse, qui la suit souvent depuis des mois, voire des années, et **connait mieux son historique médical**, est en **meilleure posture pour émettre un diagnostic** et des **recommandations sur son état**. Contrairement au-la médecin de l'employeur-se et du BEM, qui n'auront examiné que plus sommairement la personne travailleuse et pourront être **biaisés** en faveur des systèmes et entités qui les ont engagés.



Images prises lors du rassemblement pour l'abolition du BÉM, le 19 juin dernier



Du nouveau sur notre *site web* et *plateforme de formation*



NOTRE SITE WEB FAIT PEAU NEUVE!

Nous avons ***mis à jour*** et ***optimisé*** notre site web pour vous offrir une navigation plus ***fluide***, plus ***accessible*** et plus ***conviviale***, tout en ***réduisant son empreinte écologique numérique***. Toujours la référence pour ***obtenir de l'information*** en matière de harcèlement au travail, découvrir nos ***outils*** de prévention et nos ***services*** d'accompagnement, mais en mieux!

Allez y jeter un coup d'œil dès maintenant :

gaihst.qc.ca



NOUVELLE FORMATION EN LIGNE!

Après le harcèlement sexuel et le harcèlement discriminatoire au travail, notre plateforme accueille une nouvelle formation entièrement dédiée au ***harcèlement psychologique au travail***. Deux capsules, ***gratuites*** et accessibles à ***votre rythme***, pour comprendre les ***critères*** du harcèlement psychologique, les ***obligations*** de l'employeur-se (selon la *Loi visant à prévenir et à combattre le harcèlement psychologique et la violence à caractère sexuel en milieu de travail*) et les ***recours*** possibles au Québec.

Découvrez-la dès maintenant sur notre plateforme de formation :

formations.gaihst.qc.ca



Participations

Le GAIHST s'implique



FÊTE SOLIDAIRE DES RÉSISTANCES POPULAIRES

Le 1er mai dernier, le GAIHST était présent à l'événement organisé par le **FRACA** à l'occasion de la **Journée internationale des travailleur·ses**. **Plus de 500** personnes se sont rassemblées dans un esprit festif et solidaire, avant de rejoindre la manifestation du 1er mai qui a réuni quelque **2 800** personnes, une mobilisation historique. Ce fut une belle occasion d'**échanger** avec d'autres mouvements sociaux, communautaires et syndicaux, et de **renforcer nos liens** dans les luttes à venir.



MARCHE CITOYENNE DU 17 MAI

Le GAIHST a participé à la marche organisée par la Fondation Émergence à l'occasion de la **24e Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie**. Sous le slogan **L'Effet Allié est en marche**, des centaines de personnes se sont rassemblées pour affirmer collectivement que **la haine n'a pas sa place**, un message d'autant plus nécessaire dans un contexte de **hausse des discours hostiles envers les personnes LGBTQ+**.



8E ÉDITION DE LA JURI COURSE

Le 6 juin dernier, le GAIHST participait à la Juri Course, au Parc Frédéric-Back. Cet événement rassemble chaque année la **communauté juridique québécoise** autour de la course à pied, du réseautage et de l'engagement social, au profit de **Juripop** et de **l'accès à la justice** pour tous·tes.



JOURNÉE DE FORMATION ANNUELLE

Le 17 juin dernier, le GAIHST participait à la journée de formation annuelle de la **Table de concertation sur les agressions à caractère sexuel de Montréal (TCACSM)**, dont nous sommes membre. Tenue au Palais de Justice de Montréal, cette journée portait sur le thème **Les enjeux des nouvelles technologies numériques sur les violences à caractère sexuel**, un sujet particulièrement d'actualité et pertinent dans notre domaine.



RASSEMBLEMENT POUR L'ABOLITION DU BÉM

Le 19 juin dernier, le GAIHST participait au rassemblement organisé devant le **Bureau d'évaluation médicale (BÉM)** pour exiger son **abolition** et la **reconnaissance de l'opinion prépondérante du médecin traitant**. Pour en savoir plus : rendez-vous à la [page 6](#) de cet Info-GAIHST.



MANIFESTATION CONTRE LES IDÉOLOGIES INCEL

Le 25 juin dernier, nous étions rassemblé·es à la Place du 6 décembre 1989 pour une manifestation contre les idéologies incel. Nos pensées vont aux **victimes** de la **fusillade du 22 juin**, à leurs **proches** et aux **communautés** touchées. Les mouvements incels constituent une **menace réelle** : ils alimentent une **misogynie systémique** qui se **propage** et se **normalise**. Collectivement, nous exigeons des **mesures concrètes** pour reconnaître les violences antiféministes comme menace publique et y mettre fin.



Assemblée générale et retour sur le *Projet développement d'activités*



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Le 18 juin dernier, nous avons tenu notre assemblée générale annuelle, en présence de 30 participant-es. Cette rencontre a été l'occasion de **faire le point** sur l'année écoulée : présentation du **rapport annuel**, adoption des **états financiers**, **bilan des activités** réalisées et des **projets** menés par l'organisme. Nous en avons également profité pour définir les **priorités 2026 - 2027**, que nous vous présentons ci-dessous :

Continuer de développer une **approche intersectionnelle** quant à la clientèle.

Continuer de développer nos **outils d'information**, de **formation** et de **sensibilisation**.

Optimiser les **processus internes** quant à l'organisation du travail.

Renforcer la **qualité de vie** au travail et les **conditions de travail** du personnel.

AG 2026



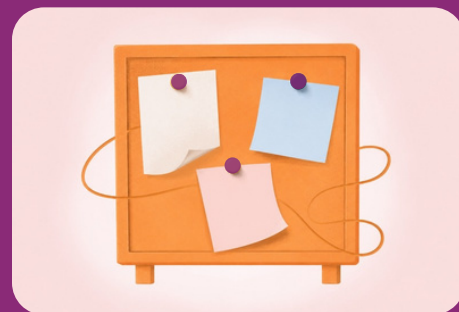
ACTIVITÉ CLIENTÈLE



Des intervenantes du GAIHST avec Victoria, animatrice du cours

Début juin, des client-es du GAIHST ont participé à un **cours de méditation et relaxation** axé sur l'**auto-compassion**, organisé au parc Jarry. Animée par Victoria Banville, ancienne stagiaire en travail social, la séance a permis aux participant-es de ralentir, respirer et se reconnecter à leurs sensations corporelles entre pairs, à travers des exercices de centration et des étirements doux. Face au succès de l'activité, le GAIHST souhaite **poursuivre le développement d'activités** répondant aux **besoins** de notre clientèle.

Babillard



EMPLOIS D'ÉTÉ CANADA

Cet été, nous avons eu la chance d'accueillir **trois employées** dans le cadre du programme Emplois d'été Canada, qui soutient les organismes sans but lucratif, comme le GAIHST, en finançant l'embauche de jeunes durant la période estivale :

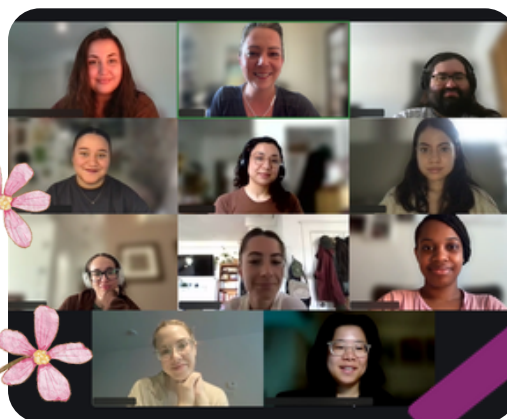
- Ariane Renaud, **intervenante sociale**;
- Frédérique Lalonde-Bessette, **intervenante sociale**;
- Mariana Cueto Mendoza, **assistante juridique**.



PROGRAMME INCOMMUNITY

Au mois de juin, le GAIHST a accueilli trois **étudiantes en médecine** dans le cadre du programme Incommunity, une initiative visant à sensibiliser les futur-es professionnel·les de la santé aux **réalités vécues par les populations marginalisées**.

Nous les avons formées sur le **harcèlement au travail**, les **recours** possibles, ainsi que sur notre **approche d'accompagnement**. Les étudiantes ont également participé à une de nos **rencontres techniques** afin de mieux comprendre le fonctionnement du GAIHST et la réalité de notre clientèle. Nous aurons le plaisir d'accueillir un second groupe au mois d'août.



PARTICIPEZ À NOTRE TIRAGE AU SORT

Pour souligner l'été, le GAIHST organise un tirage au sort pour gagner le magnifique **collier Ysia doré** de chez **Millie Bijoux**!

Pour participer, rendez-vous sur notre Facebook et/ou Instagram. Le concours se termine le **15 août**. La personne gagnante sera annoncée dans la journée.

Bonne chance à tous-tes!



RECOMMANDATIONS LECTURES QUÉBÉCOISES D'ÉTÉ

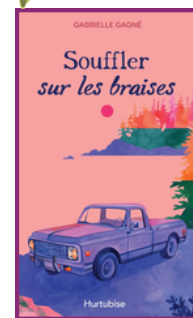
Souffler sur les braises, par Gabrielle Gagné

Olivia, 28 ans, fuit son épuisement professionnel et part en road trip solo vers la Côte-Nord. Elle rencontre Pierre, un ermite vivant en autosuffisance près des monts Groulx, avec qui elle vit une relation passionnée mais fragilisée par leurs modes de vie opposés. Un incendie de forêt menace leur idylle et la force à choisir entre rester avec lui ou retourner en ville.

Épuisement professionnel

Amour

Résilience



Antoinette, par Valérie Chevalier

Antoinette, jeune femme discrète et perfectionniste, vit dans une solitude choisie, sans quête effrénée d'amour ou d'amitié. À la mi-vingtaine, elle croise Inès et Viviane, avec qui une improbable amitié se tisse, bouleversant la vie rangée qu'elle s'était soigneusement construite. Ces changements l'amènent à réévaluer son rapport aux autres et à elle-même, et à réaliser qu'on affronte souvent mieux le monde accompagnée que seule.

Solitude

Amitié / sororité

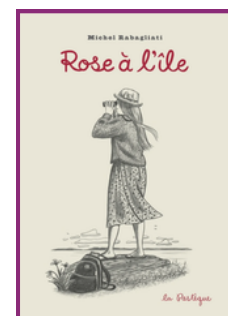
Affirmation de soi

Rose à l'île, par Michel Rabagliati

À l'été 2017, Paul et sa fille Rose louent un chalet à l'île Verte, dans le Bas-Saint-Laurent, pour de premières vacances père-fille. Après une année difficile (fatigue professionnelle, décès de ses parents, séparation d'avec sa conjointe), Paul ressent le besoin de faire le point. Entre balades solitaires, sa rencontre avec Hélène, et des moments partagés avec Rose, il amorce un nouveau chapitre de sa vie.

Deuil et relations familiales

Temps qui passe



ACTIVITÉS GRATUITES DE L'ÉTÉ 2026

Les Tam-tams du Mont-Royal



Crédit photo : Radio Canada

Chaque dimanche après-midi, rassemblement de percussionnistes, danse, stands de nourriture et d'artisanat, ambiance festive et spontanée.

Pour plus d'informations :

mtl.org



Jusqu'au 25 octobre



Monument Sir-George-Étienne-Cartier

Fierté Montréal



Crédit photo : Fierté Montréal

Le festival souligne son 20e anniversaire avec plus de 150 artistes. Découvrez au cœur du Village des spectacles (dès 19 h) tout au long du festival : drag, musique, humour, etc. Ne manquez pas le Défilé de la Fierté le 9 août

Pour plus d'informations :

fiertemontreal.com



Du 31 juillet au 9 août



Parc Olympique, Centre ville, Village,

Fierté Montréal



Crédit photo : Fierté Montréal

Représentations gratuites pour les enfants de 6 à 11 ans et leur famille.

Découvrez la pièce Filibus, le mystérieux pirate du ciel.

Pour plus d'informations :

<https://www.facebook.com/theatrelaroulotte>



Jusqu'au 14 août



Dans les différents parcs de Montréal

Festival international Présence Autochtone



Crédit photo : FIPA

Organisé par Terres en vues, société pour la diffusion de la culture autochtone, le FIPA célèbre sa 36e édition.

Concerts, cinéma, expositions et activités familiales animent le Quartier des spectacles pendant dix jours.

Pour plus d'informations :

presenceautochtone.ca



Du 4 au 14 août



Place des festivals et autres

Grand concert de l'Orchestre Métropolitain



Crédit photo : Orchestre Métropolitain

Rendez-vous estival incontournable coïncidant cette année avec le 150e anniversaire du parc du Mont-Royal. Le même programme sera repris le 7 août au parc de West-Vancouver, sur l'île des Sœurs.

Pour plus d'informations :

orchestremetropolitain.com



Le 5 août à 19h30



Pied du Mont Royal (av. du Parc)

L'International des Feux Loto-Québec



Crédit photo : Six Flags

La plus grande compétition pyrotechnique au monde célèbre sa 40e édition.

Observez les feux depuis le parc Jean-Drapeau, les berges du fleuve, le Vieux-Port et plusieurs autres points de la ville, les jeudis dès 22 h.

Pour plus d'informations :

sixflags.com/laronde



Jusqu'au 6 août



La ronde, visible depuis la ville



RECETTE D'ÉTÉ : SALADE PANZANELLA



Crédit photo : The plant based school

La panzanella est une salade de pain italienne née de la cuisine paysanne des régions du centre de l'Italie. C'est un plat simple et rapide à préparer, sans cuisson, avec des ingrédients qu'on a presque toujours sous la main. Parfait pour l'été, quand les tomates sont à leur meilleur et qu'on n'a aucune envie d'allumer le four.



Temps de préparation
20 min



Portions
4

Ingrédients salade :

- 225 g (½ lb) de pain rassis croûté. Ajuster la quantité de pain selon le goût.
- 450 g (1 lb) de tomates coupées
- 1 concombre coupé
- 1 oignon rouge tranché finement
- 8 feuilles de laitue, hachées (optionnel)
- 15 feuilles de basilic

Ingrédients vinaigrette :

- 60 ml (4 c. à soupe) d'huile d'olive extra vierge
- 60 ml (4 c. à soupe) de vinaigre + 30 ml (2 c. à soupe) pour faire tremper le pain
- 5 ml (1 c. à thé) de sel de mer, ou plus au goût
- ⅛ c. à thé de poivre

Instructions :

1. Faire tremper le pain : briser le pain rassis en gros morceaux dans un bol. Couvrir d'eau et ajouter 30 ml (2 c. à soupe) de vinaigre. Laisse tremper 5 à 15 minutes, jusqu'à ce que le pain ramollisse, sans trop attendre pour éviter qu'il devienne pâteux.
2. Couper les légumes : les tomates en quartiers, le concombre en demi-lunes, l'oignon en tranches fines et les feuilles de laitue en morceaux. Déposer le tout dans un grand bol.
3. Ajouter le pain : presser le pain pour enlever l'eau, le briser en morceaux, puis ajouter aux légumes. Garder un peu de texture : certains morceaux plus fermes, la croûte encore croquante.
4. ASSAISONNER : Ajouter l'huile d'olive, 60 ml (4 c. à soupe) de vinaigre, le sel et le poivre. Ajouter les feuilles de basilic, bien mélanger, et laisser reposer 15 minutes avant de servir.

Pour accéder directement à la recette : <https://theplantbasedschool.com/panzanella/>

L'équipe du GAIHST



Cindy Viau

Directrice générale
(elle - she)



Veronica Lozano

Agente à l'accueil
(elle - she)



Diana Mendoza

Chargée de projets et
communications
(elle - she)



Sarah Vandelannoitte

Agente de communications
Projet communications
(elle-she)



Myriam Dupéré

Formatrice
(elle - she)



Yann Morin

Criminologue - Intervenant
Responsable du département
de relation d'aide
(il - he)



Émilie Robidoux

Intervenante en
relation d'aide
(elle - she)



Laurie Beauchamp

Intervenante en
relation d'aide
(elle - she)



Amaya Senso

Intervenante
Projet développement d'activités
(elle-she)



Gabriela Ovallé

Intervenante
Projet populations vulnérables
(elle-she)



Mollie Poissant

Avocat-e - intervenant-e
(elle - they)



Sandrine Charbonneau

Avocate - intervenante
(elle - she)

Emplois d'été Canada :

- **Ariane Renaud**
Intervenante sociale
- **Frédérique Lalonde-Bessette**
Intervenante sociale
- **Mariana Cueto Mendoza**
Assistante juridique

